

## **ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS SOCIETE EN FORMATION**

Je soussigné(e), Sylvie Calabre-Orizono agissant en qualité de Directrice du territoire, de la Caisse d'Épargne CEPAC, certifie par la présente que la somme de 6 000,00 €, représentant le capital libéré<sup>1</sup> de la société 3 M ENERGIE, au capital de 6 000,00 €, dont le siège social est à :

23 Boulevard Général de GAULLE

97320 ST LAURENT DU MARONI,

a été déposée dans nos caisses le 19/09/2024 et que la liste des souscripteurs mentionnant les sommes versées par chacun d'eux lui a été présentée<sup>2</sup>.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

à Cayenne, le 19 septembre 2024

Sylvie Calabre-Orizono  
Directrice du territoire



---

<sup>1</sup> Pour les S.A. du quart au minimum du capital, soit 9 250 EUR ou du pourcentage prévu s'il est supérieur

<sup>2</sup> Pour les S.A. uniquement